

Avant-propos

La responsabilité du fonctionnement du système éducatif dans les lycées relève de compétences portées à la fois par l'État et les régions. Pour l'État, comme pour la Région Bretagne, la formation initiale dispensée dans les lycées est une priorité, car elle participe à la construction de l'avenir des jeunes.

L'offre éducative en Bretagne est diversifiée. Elle est gérée par les réseaux public et privé sous contrat et relève de quatre ministères. En effet, si la grande majorité des élèves dépend de l'Éducation nationale, certains élèves sont scolarisés dans l'enseignement agricole, les lycées maritimes et le lycée de la marine nationale à Brest.

Ayant la compétence de la construction, rénovation, des équipements et du fonctionnement des lycées, la Région mobilise près d'un quart de son budget pour la mise en œuvre de ces responsabilités. L'anticipation des besoins de formation des jeunes, et en conséquence des besoins d'accueil au niveau des territoires, constitue un enjeu majeur de pilotage de l'appareil de formation. Elle s'inscrit dans un contexte de dynamisme démographique marqué par une forte hausse des effectifs de lycéens depuis 10 ans.

Ainsi, depuis des années, pour garantir une capacité d'accueil adaptée sur l'ensemble du territoire breton et assurer la structuration et l'adaptation locale de ce formidable dispositif de formation des jeunes que représente le maillage territorial des lycées, la Région, en collaboration avec l'État, recueille et analyse toutes les informations permettant d'anticiper l'évolution des effectifs lycéens sur le territoire. La dernière étude globale sur la Bretagne portait sur la période 2008-2018. Disposant depuis d'études focalisées sur des parties du territoire régional, la Région a souhaité qu'une nouvelle étude prospective soit réalisée sur l'ensemble de la Bretagne.

Ce présent dossier permet d'apporter des éclairages sur la démographie lycéenne pour les 20 années à venir en Bretagne. Il présente d'abord un état des lieux, à la rentrée 2018, de la population lycéenne en Bretagne dans toute sa diversité. Il propose ensuite une analyse des tendances récentes et des projections des effectifs lycéens à l'horizon 2040, montrant des évolutions d'ampleur inégale suivant les territoires.

Cette étude est le résultat d'une collaboration fructueuse ayant mobilisé la Région Bretagne, le Rectorat de l'académie de Rennes, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ainsi que la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest, aux côtés de la Direction régionale de l'Insee.

Le directeur régional
de l'Insee Bretagne

Éric Lesage

Le président
de la Région Bretagne

Loïg Chesnais-Girard

Le recteur
de l'académie de Rennes

Emmanuel Ethis

Le directeur régional
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Michel Stoumboff

Le directeur interrégional
de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest

Guillaume Sellier